

DÉPARTEMENT
Saône et Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE DEMIGNY 71150

Date : 04/09/2025
Numéro : 38/2025

Séance du 04 septembre 2025

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 12
Absents excusés : 4
Absents non excusés : 3
Retard : 0
Pouvoirs : 4
Pris part à la délibération : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 septembre à Dix-neuf heures et zéro minute,
Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

DATE DE LA CONVOCATION

26/08/2025

DATE D’AFFICHAGE

11/09/2025

Présents : Mmes Isabelle BREUER, Fernande HELENA, Christiane DEBATTY, Pascale PERIER, Florence GALVAING, Manon JOLIVET, Mrs José DE SOUSA, Daniel SUBIRANIN, Patrick CHARLES, Jean-François SIRANDRE, François MAUCHAND

Absents excusés : Mrs Gérald NEVORET, Guy CONON, Mickael PAVAT, Mme Claudie JOBARD.

Absents non excusés : Mrs Jean-Baptiste COUTACHOT, Laurent VAN ASSEL, Christophe JACQUEMARD.

Pouvoirs : Claudie JOBARD a donné pouvoir à Marie-Claire DILLY,
Gérald NEVORET a donné pouvoir à Isabelle BREUER,
Mickael PAVAT a donné pouvoir à Jean-François SIRANDRE,
Guy CONON a donné pouvoir à Patrick CHARLES

Retard : aucun

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BREUER

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Grand Chalon-Finances- Transition écologique – Plan d’eau

Mme La Maire expose au Conseil Municipal que le Grand Chalon s'est engagé en 2024 dans une démarche volontaire pour définir une véritable stratégie pour une sobriété des usages de l'eau à l'horizon 2040 en se dotant d'un plan Eau adapté, au contexte local. Le Plan Eau a été élaboré sur une large concertation des acteurs, des partenaires et des habitants du territoire.

Plus de 800 participants se sont mobilisés lors de la phase de concertation organisée entre octobre 2024 et avril 2025. 21 ateliers d'échanges ont été organisés avec 6 groupes cibles (Monde agricole et viticole- Industriels-Bailleurs sociaux- Équipements/services du Grand Chalon- Ambassadeurs de la Transition écologique- Associations environnementales) réunissant 230 participants.

Parallèlement, ce sont 582 répondants qui ont déposé 1196 contributions, lors de 2 consultations, l'une tout public, l'autre destiné aux professionnels du tourisme.

Le Plan Eau du Grand Chalons a été bâti autour de 4 axes :

- **axe 1** Organiser la sobriété des usages de l'eau
- **axe 2** Optimiser la disponibilité de la ressource
- **axe 3** Préserver la qualité de l'eau
- **axe 4** Mettre en œuvre le Plan Eau

Il est prévu, parmi les actions de ce plan, la mise en place d'une « assemblée Eau » réunissant les partenaires institutionnels, économiques, associatifs et des représentants d'usagers. Cette assemblée se veut un lieu d'échanges, de valorisation et de suivi de la mise en œuvre du Plan Eau.

Le Plan Eau a pour vocation à être un socle commun pour faire de la thématique de l'eau, un sujet partagé par toutes les composantes du territoire et à ce titre, d'en faire pour Demigny, son Plan Eau.

Par lettre en date 29 juillet 2025, Sébastien Martin, Président du Grand Chalons et Vincent Bergeret, Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement et du grand cycle de l'eau, nous proposent, pour matérialiser cette ambition commune, de nous engager, aux côtés du Grand Chalons, en signant ce Plan Eau, validé par le conseil communautaire le 16 juin 2025.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ENGAGE** la commune aux côtés du Grand Chalons, en signant le plan Eau, socle commun pour faire de la thématique de l'eau, un sujet partagé par toutes les composantes du territoire à ce titre, d'en faire pour Demigny, son Plan Eau

POUR EXECUTION CONFORME,

Certifié Exécutoire,

La Maire, Marie-Claire DILLY.

